



# Des élèves se mobilisent en faveur d'un Conseil Municipal des Jeunes

publié le 03/12/2021

## Un projet citoyen et engagé

---

### Descriptif :

Quatre élèves du collège ont remis leur projet de création d'un Conseil Municipal des Jeunes le 19 novembre, à l'occasion des 30 ans de la Convention des droits de l'enfant

---

### Sommaire :

- Historique du projet
  - Plan d'attaque
  - Rédaction
  - Remise du dossier
- 

Le vendredi 19 novembre, M. Pairault a accueilli M. Stéphane Baudry, Maire de St Maixent, à l'invitation des élèves du club Développement Durable du collège.

### ● Historique du projet

A l'origine du projet, il y eut la rencontre avec Ugo, Jeune Maire de sa commune de Sauzé-Vaussais, lors de la journée de l'engagement. Les élèves ont discuté avec lui et ont trouvé son engagement très important. Ils ont aussitôt pensé le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) comme quelque chose de nécessaire dans chaque commune.

Dès leur retour au collège, dans la voiture, ils ne parlaient plus que de cela.

C'est pourquoi nous avons aussitôt entrepris des recherches. Sur Ugo d'abord, et dans les journaux pour savoir s'il existe d'autres CMJ en Deux-Sèvres. La surprise a été de taille d'en découvrir autant dans le département !

Puis Héloïse a expliqué qu'elle-même a été conseillère municipale à Saint Martin de Saint Maixent.

Les élèves lui ont aussitôt posé plein de questions.

### ● Plan d'attaque

A partir de ce moment là, les élèves ont été plus motivés que jamais pour comprendre comment cela marche. Je les ai emmenés en salle polyvalente pour regarder les panneaux des 17 Objectifs de Développement Durable et leur ai demandé si la création d'un CMJ était compatible avec nos actions. Ils ont trouvé plusieurs ODD qui correspondent et nous avons discuté autour de ces objectifs. Nous avons noté tous les arguments.

La semaine suivante, je leur ai proposé de regarder le texte de la Convention des Droits de l'Enfant édité par l'UNICEF, la loi « égalité et citoyenneté » votée en 2017 ainsi que divers textes portant sur la création et le fonctionnement des CMJ en France.

Les élèves ont épluché les textes, surligné et dégagé trois axes de réflexion :

- les droits qui leur permettent de créer un CMJ,
- les conditions à remplir pour être élu conseiller municipal
- les missions et domaines dans lesquels s'exercent les compétences des élus d'un CMJ.

## ● Rédaction

Les élèves ont tenu à faire apparaître dans le projet les textes de lois étudiés, les droits et compétences mais aussi leur point de vue quant à ce que devrait être le CMJ à St Maixent.

Ils ont découvert que des communes n'ouvrent de droits qu'aux élèves de primaire alors que la loi « égalité et citoyenneté » et la Convention des Droits de l'Enfant offrent des droits plus larges.

Ils ont aussi découvert que les élus doivent être à part égale des garçons et des filles et souhaitent aussi que des jeunes non scolarisés puissent se présenter aux élections.

Enfin, ils pensent qu'un jeune conseiller municipal être élu pour un mandat minimal de deux ans afin de pouvoir suivre correctement ses dossiers.

## ● Remise du dossier

Quatre des élèves qui ont participé au projet ont remis leur travail et ont solennellement demandé à Monsieur le Maire la création d'un Conseil Municipal des Jeunes dans la Commune.

Agathe, Héloïse, Jade et Charlotte ont été écoutées alors qu'elles expliquaient le projet du groupe. Elles ont remis le dossier avec des témoignages de leurs camarades.

M. Baudry leur a répondu qu'il transmettra le dossier au Conseil Municipal, seul habilité à voter le projet. Il n'est pas décideur lui-même et ne peut s'en remettre qu'aux conseillers adultes. Il a chaleureusement remercié les élèves et les a félicité pour leur engagement.

Une photo a clos l'entrevue, qui doit paraître dans le journal.

Mme Renaud

### Documents joints

 [cmj](#) (PDF de 159.5 ko)

 [retour\\_cmj\\_eleves](#) (PDF de 32.9 ko)

 [discours](#) (PDF de 37.2 ko)